

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1ER FEVRIER 2023**

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD – BLANCHARD – PERRINET – SOUDET – TAUPIN – Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON – BOUCHARD – BOURREAU – LE MOUEL  
Nicolas BONNEFOY a donné procuration à Caroline CLOCHARD  
Charlotte CHENOT a donné procuration à Hervé BOUCHARD  
Anne-Marie BARBIER a donné procuration à Brigitte TAUPIN  
Les convocations individuelles et l'ordre de jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 27 janvier 2023. L'ordre du jour a été affiché le 27 janvier 2023.  
Secrétaire de séance Caroline CLOCHARD  
Après lecture, le compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2022 est approuvé  
La séance est ouverte à 19h05

**DELIBERATION**

- Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget.
- Redevance SPA 2023
- Renouvellement de la convention « pack Energie » avec le SDE 18
- Désaffectation et aliénation de plusieurs chemins ruraux après enquête publique

**DELIBERATION**

- Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget.

Quelques factures d'investissement sont à payer avant le vote du budget. Il convient pour cela de passer une délibération, sans laquelle la trésorerie ne prendra pas en charge les paiements et pénalisera la Commune et le fournisseur.  
Je vous propose d'inscrire les dépenses suivantes :

**BUDGET COMMUNE** 307 814.06 € x 25 % = 76 955.51 €

CHAPITRE	CREDITS OUVERTS EN 2022	CREDITS 2023 (25%)
20 – Immobilisations incorporelles		
204 – Subventions d'équipement versées	178 065.66€	44 516.41€
21 – Immobilisations corporelles	129 748.40€	32 437.10€
23 – Immobilisations en cours	0.00€	0.00€

- Redevance SPA 2023

La S.P.A nous adresse l'appel à redevance pour la « fourrière chien » les conditions tarifaires 2022 de la convention relative au service de fourrière animale que nous avons déjà passée avec cet organisme restent inchangées.

La redevance s'élèvera à 0.70 € par habitant (607 habitants). Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte de verser la somme de 424.90 €.

- **Renouvellement de la convention « pack Energie » avec le SDE 18**

La commune a adhéré au Pack Energie du SDE 18 la convention est arrivée à échéance au 01/01/2023.

Afin de maintenir cette adhésion, nous devons signer une nouvelle convention pour une durée de 4 ans.

Ce Pack Energie a légèrement évolué. Trois options sont possibles :

- Le suivi énergétique du bâti, avec un bilan initial, suivi d'extractions de données des consommations ponctuelles, des alertes en cas de consommations anormales et un éventuel bilan de suivi
  - Le conseil ponctuel en énergies renouvelables et/ou maîtrise de l'énergie
  - L'animation thermographique en remplacement de la thermographie complète
- **Désaffectation et aliénation de plusieurs chemins ruraux après enquête publique**

Par délibération en date du 28 octobre 2022, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux suivant :

- **Déclassement et reclassement du chemin des Grands Ormes échange avec la famille ARRADAN BLONDEAU 698m<sup>2</sup> ancien/420m<sup>2</sup> nouveau**
- **Déclassement Chemin de la Bardinerie vente environ 700m<sup>2</sup> à 0.42 euros du m<sup>2</sup>**
- **Déclassement chemin des Grandes Bornes, chemin de la Marche des Champs, chemin rural des Tailles de la Noue échange MONSIEUR GOIN 5535m<sup>2</sup>**
- **Classement chemin du Clos Giraud au chemin des Terres Faux (chemin du Pré d'en Haut) suite à l'échange avec monsieur GOIN 1540 m<sup>2</sup>**

L'enquête publique s'est déroulée du 6 au 21 décembre 2022

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il vous est proposé :

- de désaffecter ces chemins ruraux

d'une contenance d'environ 6933 m<sup>2</sup> en vue d'échange avec les propriétaires riverains intéressés.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS :**

**La séance est close à : 20h30**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
DUGUET	Jean Marc	
DAVID	Jean Paul	
BOISSEAU	Béatrice	
CHARRON	Olivier	
CLOCHARD	Caroline	
BOUCHARD	Hervé	
PERRINET	Stéphanie	
LE MOUEL	Olivier	
BLANCHARD	Isabelle	
BONNEFOY	Nicolas	Représenté
CHENOT	Charlotte	Représentée
TAUPIN	Brigitte	
SOUDET	Martine	
BOURREAU	Jacques	
BARBIER	Anne-Marie	Représentée